



LE RÉSEAU DES CHAMBRES D'AGRICULTURE :

L'ACTEUR CLÉ DU RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS
ET DU CONSEIL D'ENTREPRISE

chambres-agriculture.fr



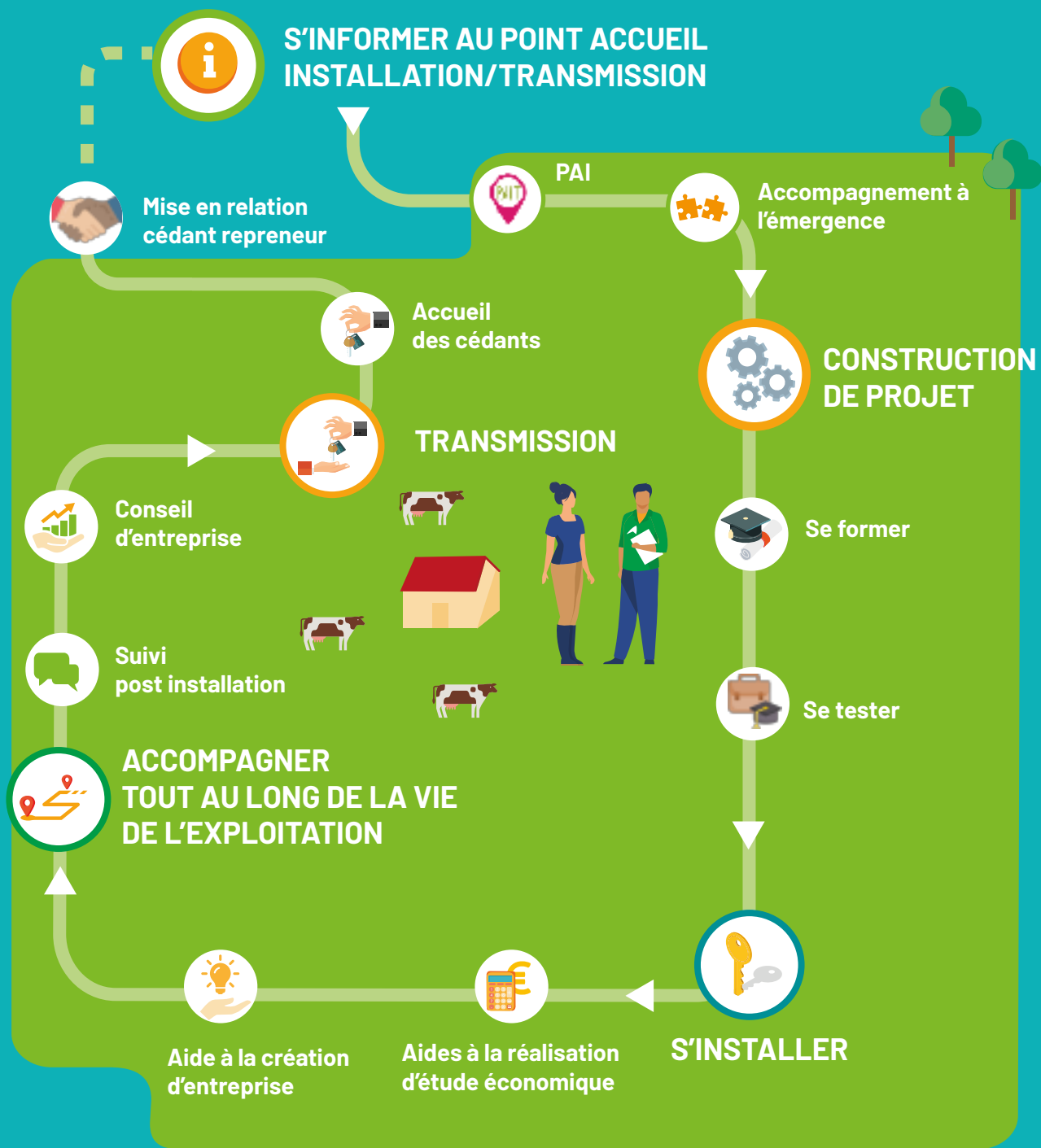
Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité





SOMMAIRE

TRANSMISSION
p.09

INSTALLATION
p.19

CONSEIL D'ENTREPRISE
p.35

CHIFFRES CLES 2024

RESEAU CHAMBRES D'AGRICULTURE



TRANSMISSION

7 540

agriculteurs accueillis en PIT ou PAT

13 292

agriculteurs de 57 ans repérés et sensibilisés sur la transmission



INSTALLATION

3 954

études économiques pour l'installation

4 826

de bénéficiaires de la DJA accompagnés



ACCUEIL

17 222

porteurs de projet installation informés dans le cadre du PAI



APPUI À L'INSTALLATION ET À LA TRANSMISSION

17 931

agriculteurs accompagnés sur l'installation-transmission



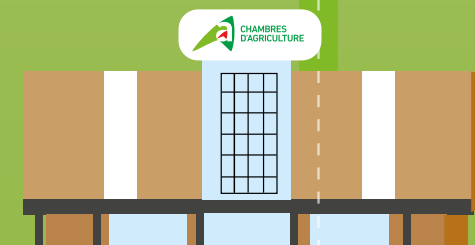
FORMATION

435

stages en exploitation prescrits

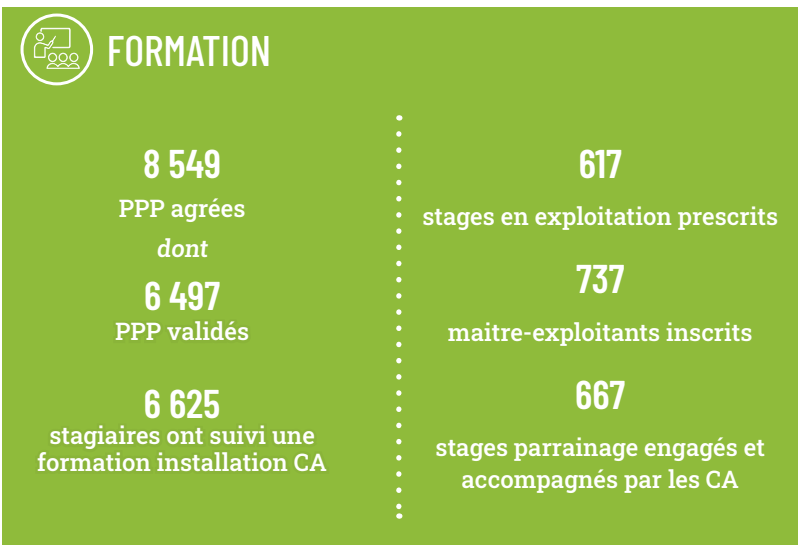
561

stages parrainage engagés



PERFORMANCE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE EN MOYENNE PAR AN*

ACCOMPAGNER L'INSTALLATION

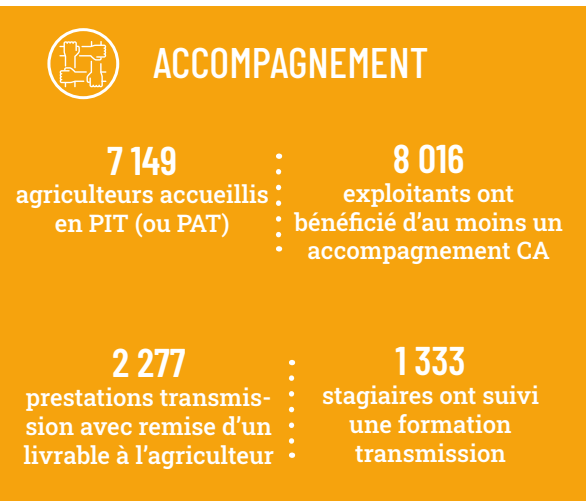


RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS EN AGRICULTURE

ACCOMPAGNER LA TRANSMISSION

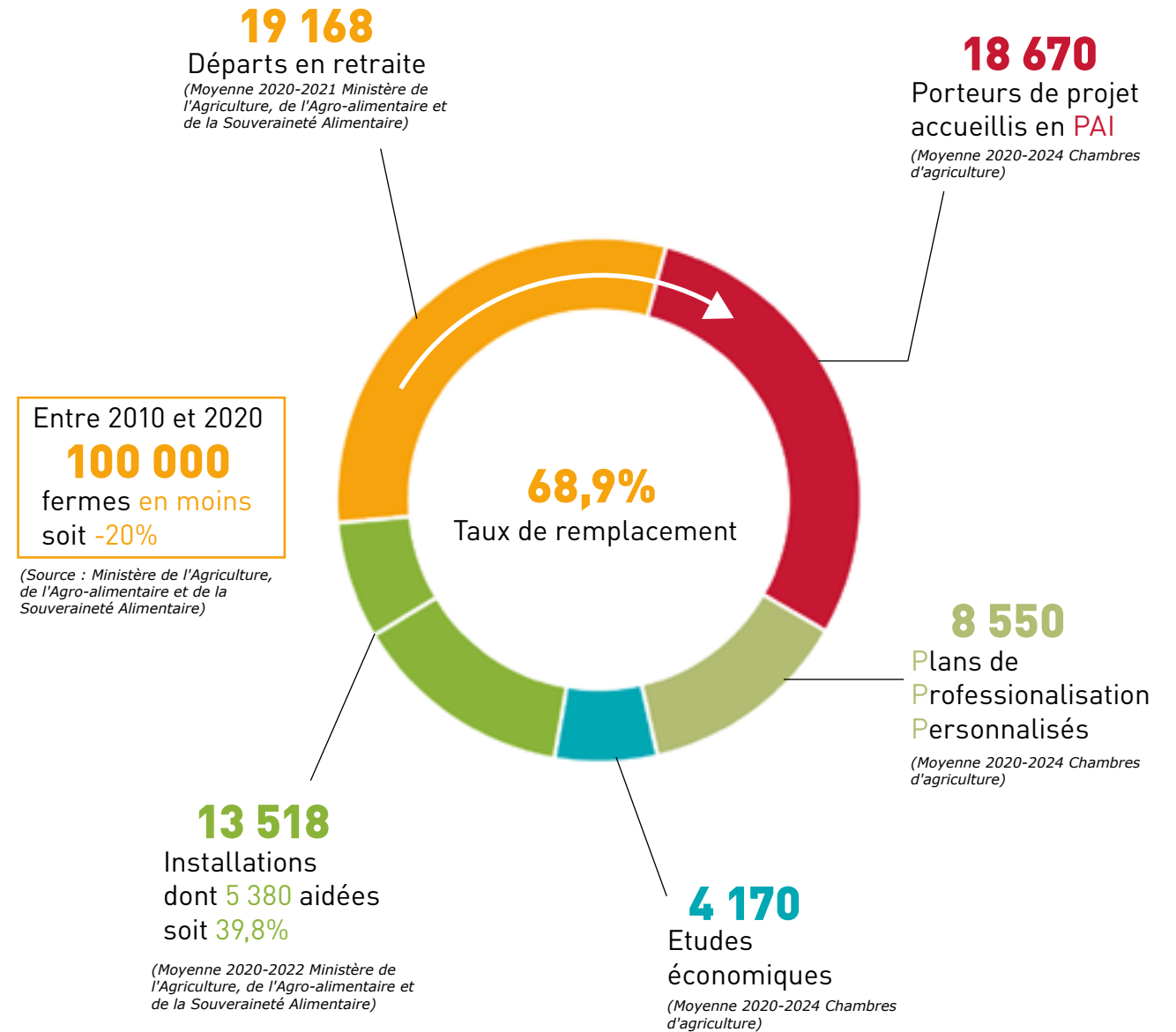


* Déclarations d'Intention de Cessation d'Activité Agricole



CONTEXTE

Le Renouvellement des Générations en Agriculture





1.

Transmission



Anticiper et accompagner les transmissions : un enjeu crucial

p.11



Chambres d'agriculture et Territoires : partenaires de la sensibilisation des cédants

p.13



Mise en relation cédant/repreneur

p.15



Le réseau transmission en chiffres

p.17



Anticiper et accompagner les transmissions : un enjeu crucial

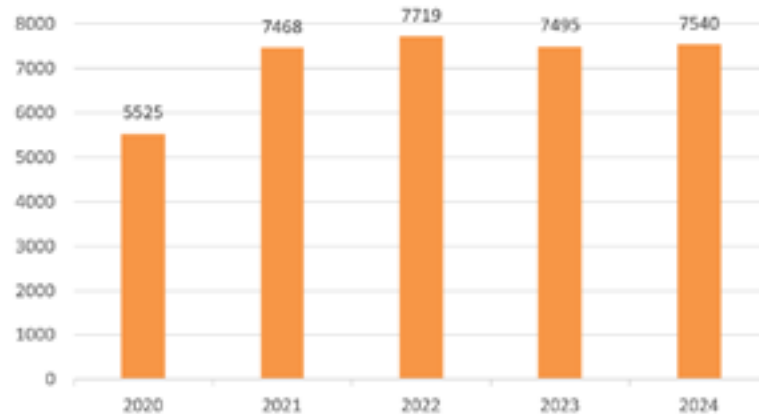

+ de 35 700
agriculteurs
ont été accueillis en
PIT* (ou PAT*)
entre 2020 et 2024

*Point Info Transmission / Point Accueil Transmission



86 Chambres d'agriculture sont dotées d'un **point d'accueil pour les futurs cédants**.

 **Nombre d'accueils en Point Info Transmission**



Après une augmentation importante entre 2020 et 2021 les Chambres d'agriculture accueillent en moyenne **7 000** cédants par an.

D'ici 2026, **plus de 30 % des chefs d'exploitation atteindront l'âge de la retraite**, ce qui pourrait entraîner la transmission d'un cinquième des terres agricoles dans les cinq prochaines années.

Chaque année, environ **20 000 chefs d'exploitation cessent leur activité alors qu'en moyenne 13 000 s'installent**.

Anticiper et accompagner ces transmissions est crucial. Les Chambres d'agriculture, grâce à leur expertise, jouent un rôle clé dans l'accueil, la sensibilisation, l'accompagnement personnalisé et la mise en relation entre cédants et repreneurs.

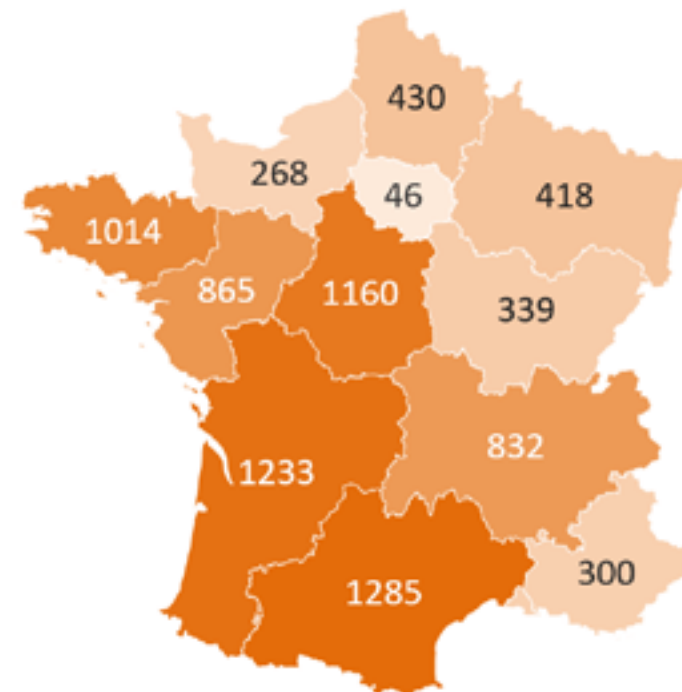
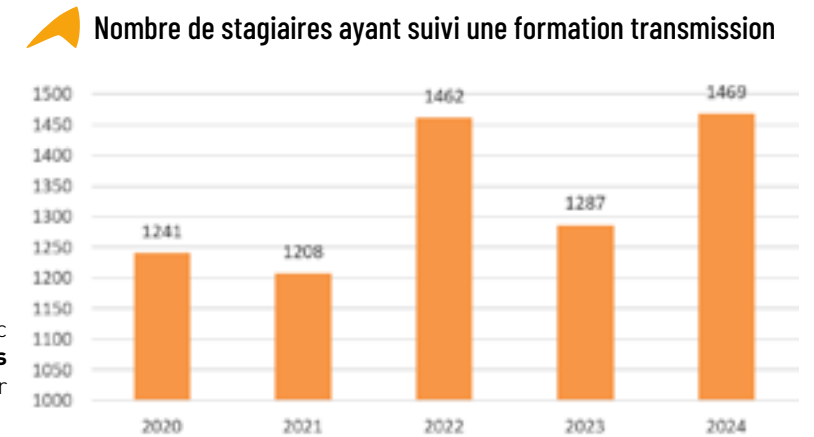


Près de 8 000 exploitants
bénéficient chaque année d'un accompagnement par la Chambre
Ce chiffre est en augmentation d'environ 30% entre 2020 et 2024.

LA FORMATION DES CÉDANTS : UNE ACTIVITÉ STABLE


+ de 6 600
stagiaires formés
par les Chambres
entre 2020 et 2024

L'activité de formation est stable avec en moyenne **1 300 stagiaires formés par an** pour anticiper et réussir leur projet de transmission.



Près de

11 400

livrables transmission
remis aux agriculteurs à la
suite d'une prestation.

Ce chiffre reste stable avec une moyenne de **2200 livrables remis chaque année**.



Nombre d'exploitants bénéficiaires d'au moins un accompagnement transmission en moyenne par année (PIT ou PAT, prestation transmission, formation transmission)

Chambres d'agriculture et Territoires : partenaires de la sensibilisation des cédants



Chambres d'agriculture
Pays de la Loire

Impulsés par la Région des Pays de la Loire depuis 2021, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire, les « Territoires Pilotes Transmission », au nombre de 15, ont pour ambition de renforcer l'accompagnement au renouvellement des générations en agriculture.

Territoire pilote : la Communauté d'agglomération rurale de Mauges Communauté

« Ici, c'est deux départs pour une installation, c'est 1/3 des entreprises et 1/5 des agriculteurs concernés, 1/3 de la surface regardé à l'horizon 2026... et un taux de renouvellement tendant vers 60 % »

- Le rôle de l'antenne de la Chambre d'agriculture : l'animation d'un Groupe d'Appui Local Collaboratif (GALC) réunissant tous les acteurs de la transmission de Mauges Communauté afin de travailler de manière collaborative et innovante sur ce sujet.
- Des résultats probants : au niveau Pays de la Loire, **ce sont plus de 1 400 agriculteurs qui ont été sensibilisés**, informés, coachés, renseignés.
- Un dispositif co-financé : Région (30%), les communautés de communes (20%) et la Chambre d'agriculture (50%).

Fin des opérations programmée en mars 2028. La transmission des entreprises est bien l'affaire de tous !



DICAA¹ : UN OUTIL ESSENTIEL MAIS PERFECTIBLE



"Qu'est-ce que la DICAA ? Pourquoi faut-il la transmettre à la Chambre d'agriculture ? À quoi sert-elle ?"
Ce sont les questions que se posent de nombreux agriculteurs.

Les Chambres d'agriculture des Hauts de France, de Normandie, de la Nouvelle-Aquitaine, des Bouches du Rhône et de l'Indre se sont employées dans le cadre d'un projet FNMPP 2022, à rendre cet outil connu et reconnu à être plus efficace auprès des cédants.

Des cédants venus de toute la France ont témoigné et contribué à déconstruire les idées reçues sur la DICAA. Grâce à leurs retours, des outils de communication ont été créés et mis à disposition de l'ensemble du réseau, afin d'améliorer l'impact et l'efficacité de la DICAA.

Accédez aux ressources via ce QR code :



Seulement 25% de DICAA complétées en moyenne au niveau national

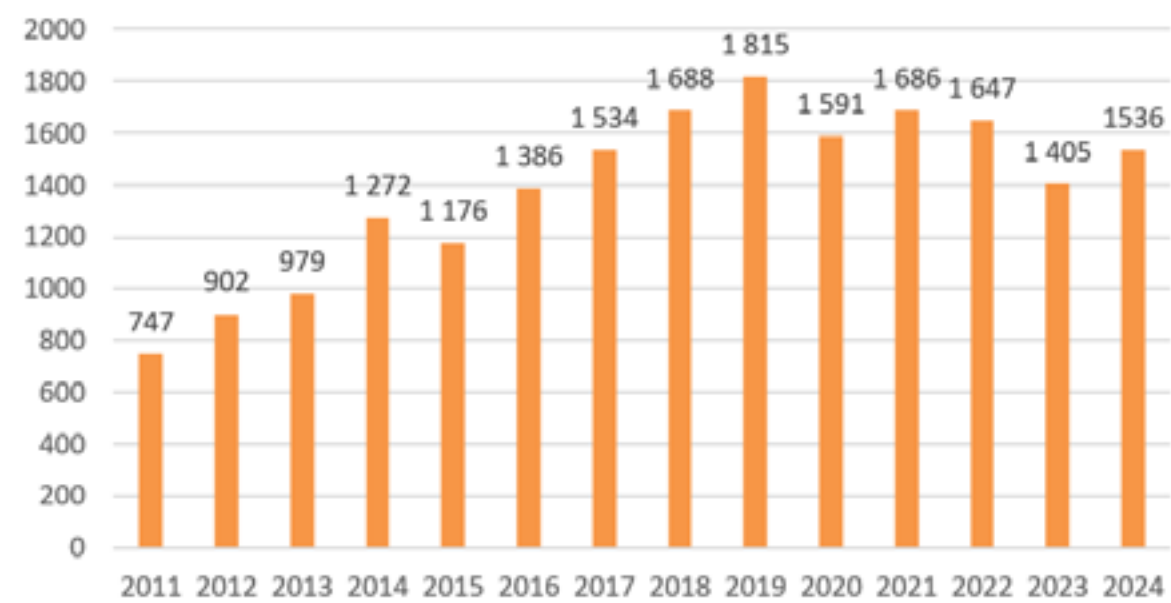
Régions	Somme 2020 à 2024		Taux de complétion
	DICAA Envoyées	DICAA Complétées	
Auvergne-Rhône-Alpes	9 069	2 139	24 %
Bourgogne-Franche-Comté	1 539	825	54 %
Bretagne	5 733	510	9 %
Centre-Val de Loire	2 641	781	30 %
Grand Est	4 139	1 108	27 %
Hauts-de-France	5 798	2 322	40 %
Ile-de-France	2 647	253	10 %
Normandie	5 222	760	15 %
Nouvelle-Aquitaine	8 372	2 872	34 %
Occitanie	9 138	2 025	22 %
Pays de la Loire	6 770	1 955	29 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 407	285	12 %

Taux de retour de DICAA complétées et reçues en moyenne par an, par région

¹ Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité Agricole



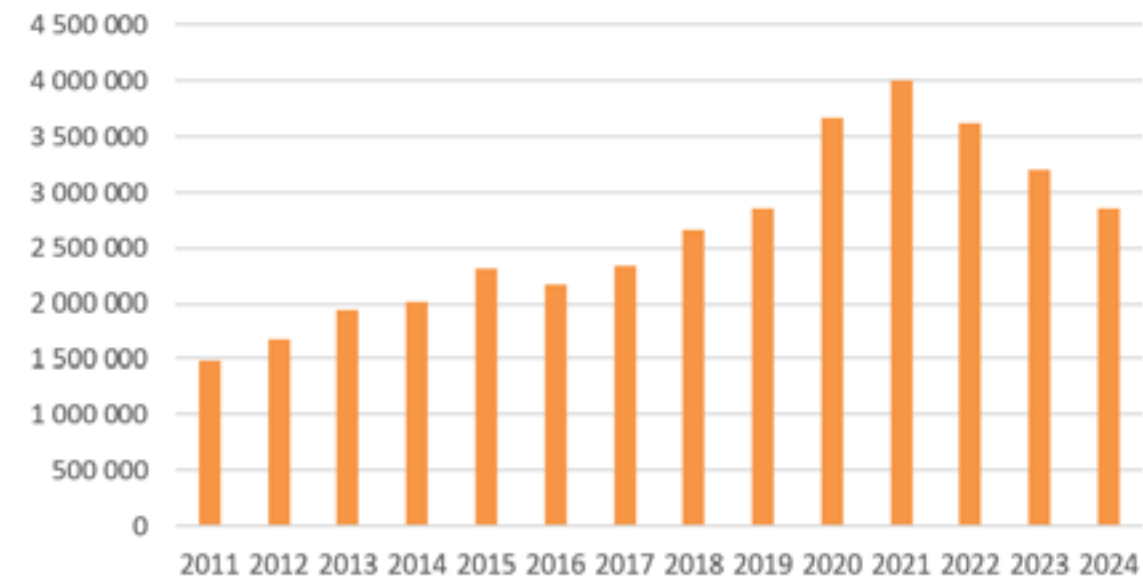
Mise en relation cédant/repreneur : repertoireinstallation.com,
le site vitrine du réseau



Nombre d'offres publiées sur le site repertoireinstallation.com entre 2011 et 2024



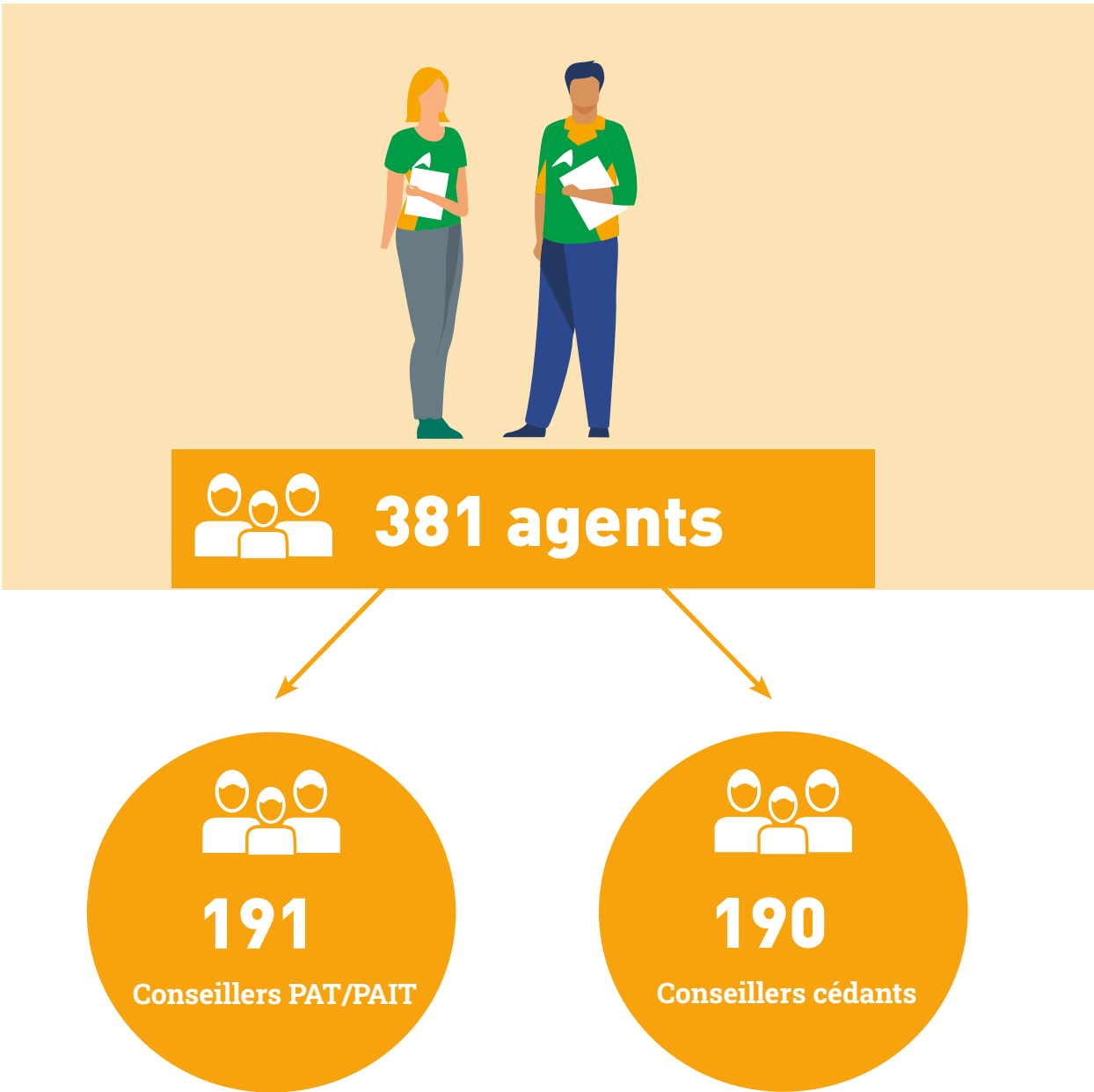
En moyenne, une offre publiée sur le site repertoireinstallation.com est consultée **près de 2 000 fois**.
Au total, il comptabilise en moyenne près de **3 millions de consultations chaque année**.



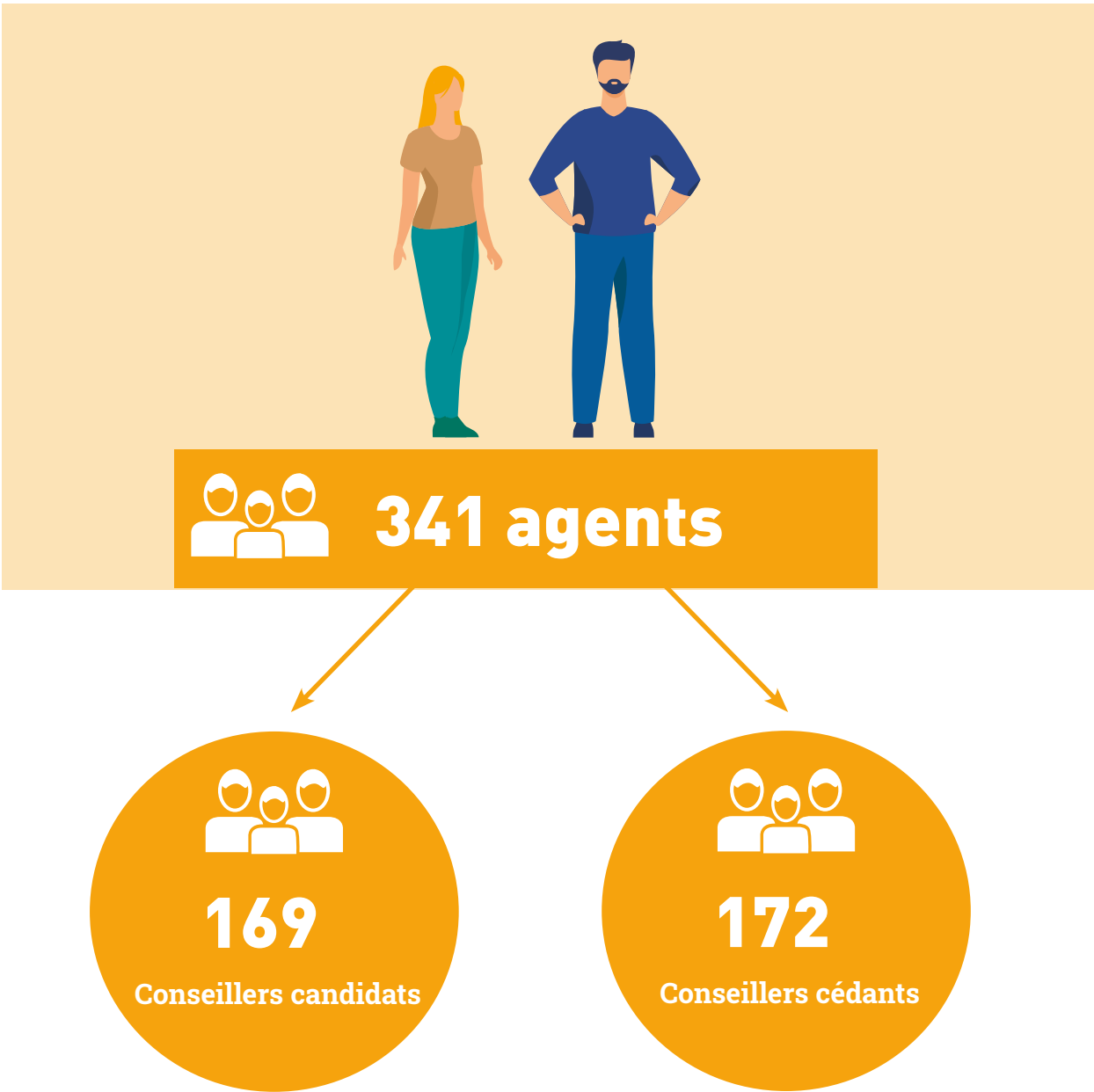
Nombre de consultations des offres publiées sur le site repertoireinstallation.com entre 2011 et 2024



LE RESEAU AU SERVICE DE LA TRANSMISSION



LE REPERTOIRE DEPART INSTALLATION - RDI



2.

Installation



Le réseau des Chambres d'agriculture : l'acteur clé de l'accompagnement à l'installation

p.21



L'émergence de projet : un accompagnement qui doit trouver sa place dans le réseau

p.23



Construire un projet viable et vivable

p.27



Le réseau installation en chiffres

p.29

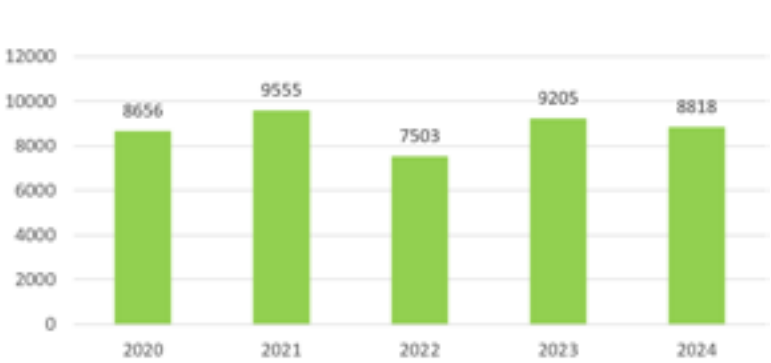


Le réseau des Chambres d'agriculture : l'acteur clé de l'accompagnement à l'installation

L'accompagnement à l'installation est une mission centrale des Chambres d'agriculture, qui interviennent à chaque étape du parcours des porteurs de projet. De l'émergence de l'idée jusqu'à la concrétisation de l'installation, les chambres offrent un appui technique, économique, administratif, et humain adapté à la diversité des projets et des territoires.

Ce rôle structurant vise non seulement à sécuriser les trajectoires individuelles, mais aussi à favoriser le renouvellement des générations.

Le savoir-faire du réseau sur ce domaine d'activité est démontré par l'évolution croissante depuis 2020 du nombre de porteurs de projet qui ont bénéficié d'un accompagnement ainsi que celui du chiffre d'affaires de l'activité de vente de prestations installation.

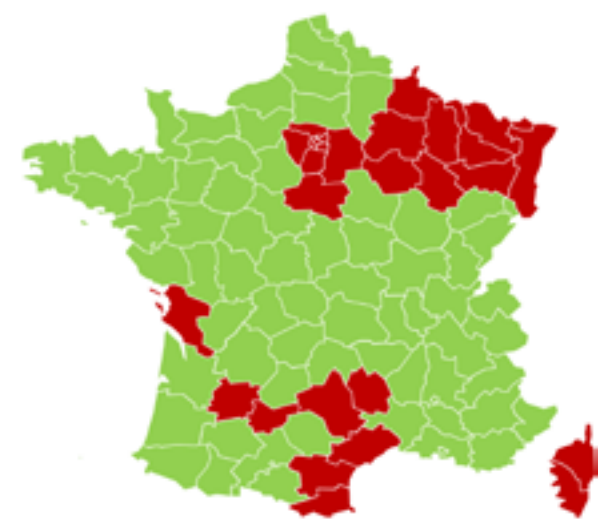


Nombre de porteurs de projet ayant bénéficié d'un accompagnement par une Chambre d'agriculture¹

+ de 43 700
porteurs de projet ont
bénéficié d'au moins un
accompagnement CA
entre 2020 et 2024

¹Nombre de porteurs de projet à l'installation qui ont été accompagnés par la Chambre en dehors des missions relevant du PAI, du CEPPP ou des stages 21h.

UN ACCUEIL DYNAMIQUE AU POINT ACCUEIL INSTALLATION (PAI)



PAI labellisés CA Autres Structures

PAI S'installer en agriculture
+ de 75%
des Chambres
d'agriculture
sont labellisées PAI

près de 18 700
porteurs de projet
accueillis en PAI chaque
année



Nombre de porteurs de projet à l'installation accueillis en PAI



L'émergence de projet : un accompagnement qui doit trouver sa place dans le réseau

Qu'est-ce que l'émergence ?

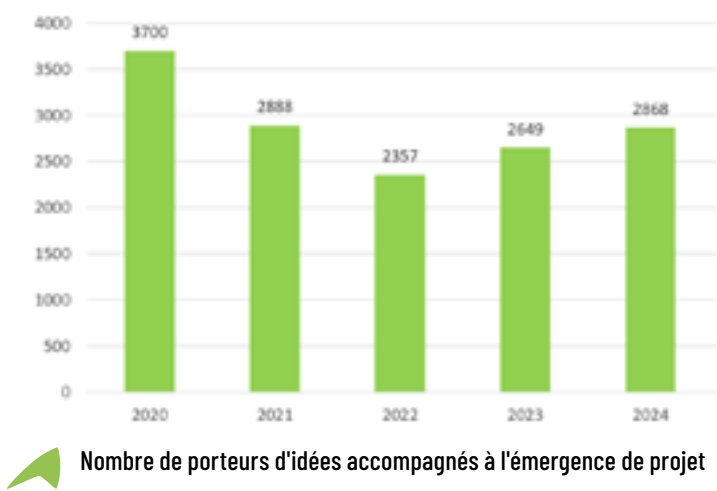
Le dénominateur commun à tous les porteurs de projet est l'envie de s'investir en agriculture !

L'idée de s'installer émerge souvent avec peu de moyens (moyens financiers, outils de production, compétences) et auprès d'un public aux trajectoires de vie toujours plus diverses (reconversion professionnelle, non issu du milieu agricole). C'est à cette phase dite d'émergence de projet que le réseau des Chambres s'investit pour accompagner, orienter, donner un cap, une méthode et faire en sorte que le projet se structure.



près de **14 500**

porteurs d'idées
accompagnés dans la
phase d'émergence de
leur projet depuis 2020



LES PÉPITES DU RÉSEAU



Chambres d'agriculture Hauts de France



FAITES ÉMERGER VOTRE PROJET D'INSTALLATION DANS LES HAUTS DE FRANCE

-  Collaboration Chambre des Hauts de France et Initiatives Paysannes (Fadear).
-  Un temps d'information collective (½ journée) "Le café de l'émergence".
-  Des ateliers thématiques (structurer le projet, se professionnaliser, etc.).
-  Accompagnement individuel possible avec un référent projet et accès à des outils et méthodes personnalisés.
-  Complément possible avec la participation aux demi-journées des partenaires du PAIT.

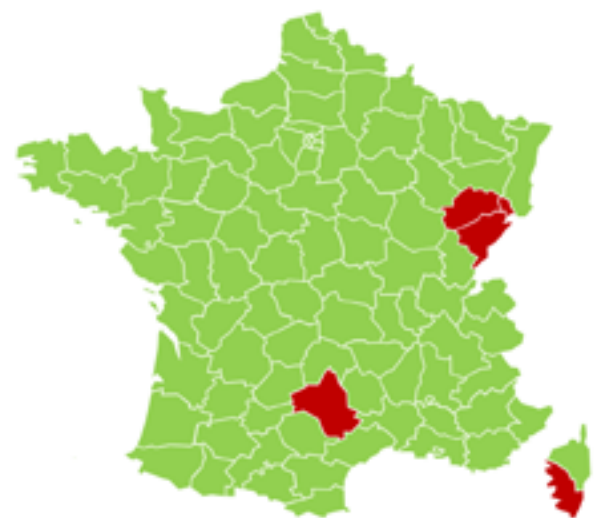


Chambres d'agriculture Alpes de Hautes Provence



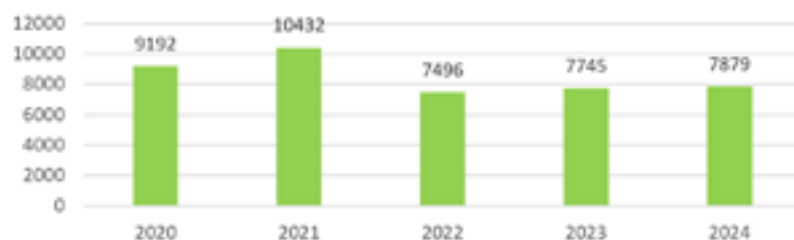
FAIRE MURIR SON PROJET AGRICOLE DANS LES ALPES DE HAUTE PROVENCE

-  Objectif : accompagner le porteur d'idées à construire son projet en autonomie
-  Une journée collective pour clarifier son projet avec une méthode dédiée
-  Une série de webinaires sur des thématiques spécifiques (financement du projet, recherche d'exploitations, choisir le statut de son exploitation, etc.)



CA labellisées

Autres organismes
de formation



Nombre de Plans de Professionnalisation Personnalisés réalisés par le réseau Chambres d'agriculture



+ de 95%

des Centres d'Elaboration des
Plans de Professionnalisation
Personnalisés (CEPPP) sont agréés
Chambres d'agriculture



+ de 8 500

PPP agréés
sont réalisés en
moyenne,
chaque année, par les
Chambres d'agriculture

Aujourd'hui en France, l'**obtention de l'aide jeune agriculteur nécessite la présentation d'un PPP agréé** (exigence commune des Conseils régionaux).

En moyenne, environ 5 000 porteurs de projet demandent cette aide chaque année. Toutefois, on observe que près d'un tiers à la moitié d'entre eux (ex. 2021) réalisent un PPP sans demander l'aide.

Ce constat illustre à quel point l'accompagnement à la montée en compétences ne constitue pas une simple formalité liée à la demande d'aide, mais bien un levier essentiel de réussite pour les futurs agriculteurs.



Plus de 6 600 stagiaires

suivent chaque année une formation dans le domaine de l'installation
organisée par la Chambre d'agriculture ou une structure affiliée



593

maitres
exploitants
inscrits en 2024,

soit -42,1% depuis 2020



561

stages de parrainage
engagés et accompagnés
par les Chambres
d'agriculture en 2024,

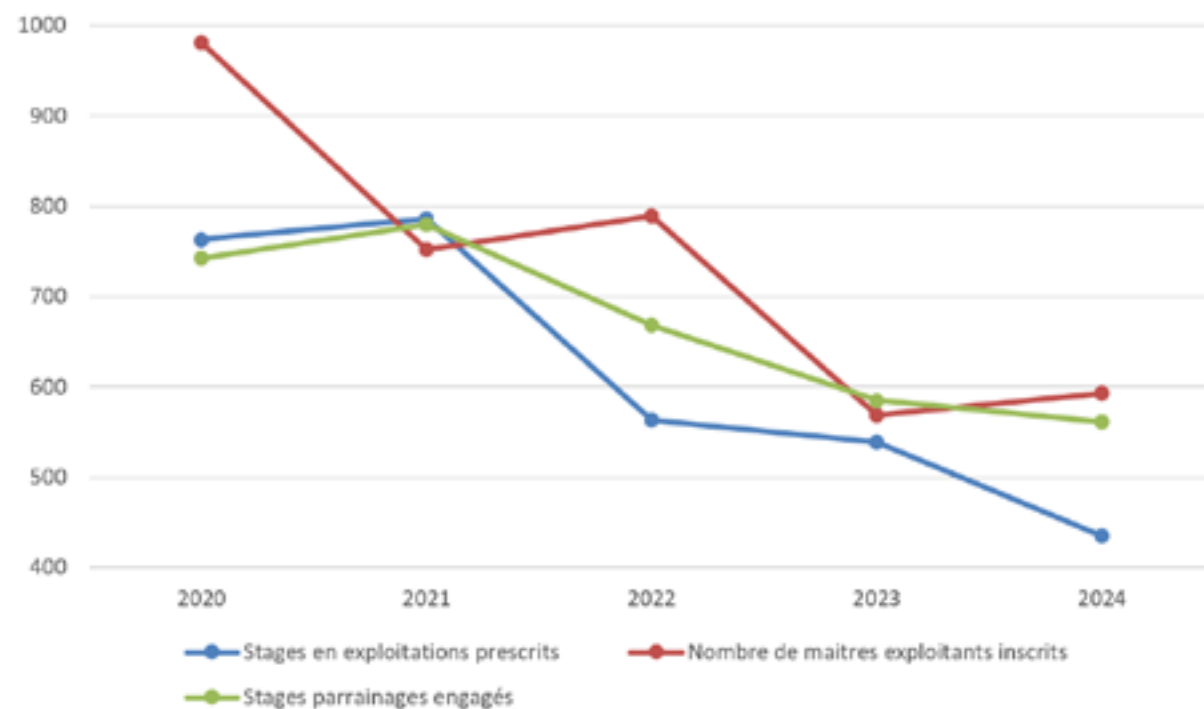
soit -25,8% depuis 2020



435

stages en
exploitation
prescrits en 2024

soit -48,9% depuis 2020



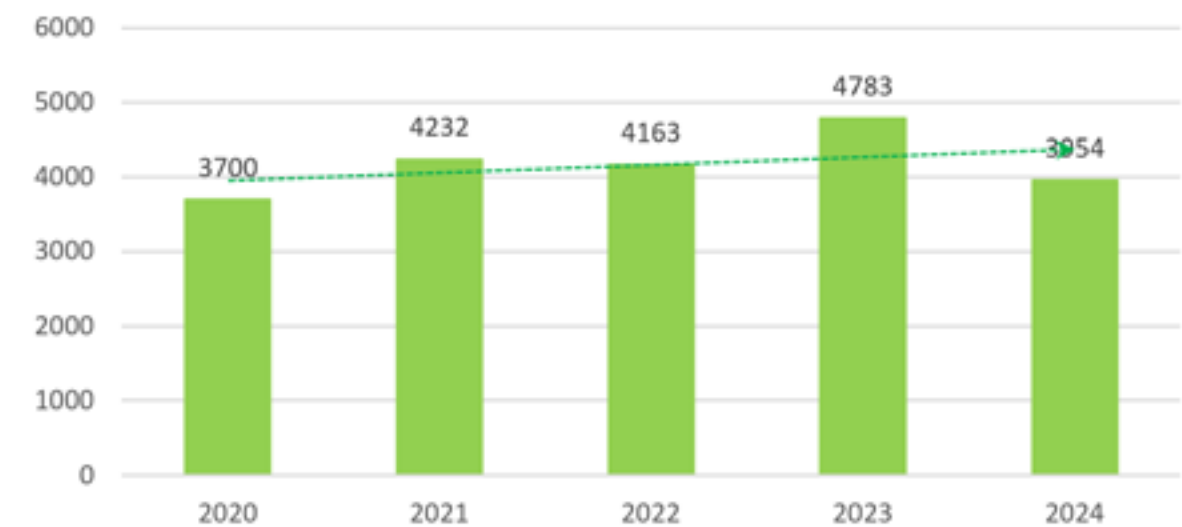
Nombre de stages parrainage engagés, stages en exploitation et nombre de maitres exploitants entre 2020 et 2024

Le stage parrainage : un outil de moins en moins mobilisé malgré son rôle déterminant dans la réussite d'une transmission progressive.

Ce dispositif vise à professionnaliser les porteurs de projet en leur permettant de réaliser un stage sur l'exploitation à reprendre ou au sein de la société dans laquelle ils souhaitent s'associer.



Construire un projet viable et vivable



➤ Nombre d'études technico-économiques réalisées par an



+10 %

d'accompagnement à la réalisation d'études technico-économiques en 5 ans

Formaliser la création de son entreprise

Jusqu'au 1er janvier 2023, six réseaux de **Centres de Formalités des Entreprises** (CFE) permettaient à l'ensemble des entreprises de réaliser, selon la nature d'activité exercée, leurs formalités administratives de création, modification et cessation d'activité. Les Chambres d'agriculture assuraient à ce titre cette mission CFE pour recueillir les formalités des entreprises agricoles.

Chefs d'entreprise, entrepreneurs,

formalites.entreprises.gouv.fr

Un site unique et une assistance en ligne et de proximité pour effectuer les formalités de votre entreprise.

Tout simplement.

Dans le cadre de la Loi PACTE, un guichet unique électronique des formalités d'entreprises a été mis en place au 1er janvier 2023 et s'est substitué à l'ensemble des réseaux de CFE. Depuis cette date, toutes les formalités (création, modification ou cessation) que sont tenues d'accomplir les entreprises, notamment agricoles, doivent être réalisées sur le site internet du guichet unique, mis en place et géré par l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI).

98

agents chargés de l'appui à formalités (37,5 ETP)

45 264

appels en 2023 pris en charge dans le cadre de l'assistance téléphonique des Chambres d'agriculture

41 922

formalités, modifications et cessations traitées en 2023 par les ex-CFE Chambres d'agriculture

LE RESEAU AU SERVICE DE L'INSTALLATION



870 agents

82	414	231	91	52
Responsables CEPPP	Conseillers projet	Conseillers compétence	Assistantes	Correspondants Maître Exploitant



3.

Conseil d'Entreprise



Accompagner tout au long de la vie de l'exploitation

p.33



Gérer les difficultés et accompagner l'humain

p.35



Améliorer la qualité de vie au travail

p.38



Le réseau conseil d'entreprise en chiffres

p.41



Accompagner tout au long de la vie de l'exploitation

Le Suivi Post-Installation, un gage de pérennité :

Chaque année, le réseau Chambres d'agriculture réalise en moyenne 2300 suivis post-installation.

Objectif : Sécuriser l'installation

Pour garantir une installation durable, plusieurs régions ont mis en place des mesures de suivi post-installation, souvent cofinancées par :

- Le Conseil régional
- Le volet 4 de l'AITA
- La modulation de la Dotation Jeune Agriculteur (DJA)

Exemple régional : Centre-Val de Loire

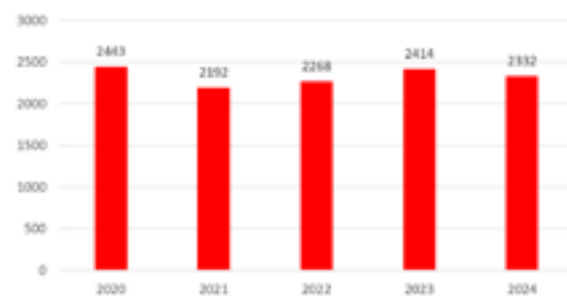


Dans cette région, le dispositif permet un accompagnement personnalisé dès les premières années d'installation, renforçant ainsi les chances de succès à long terme.

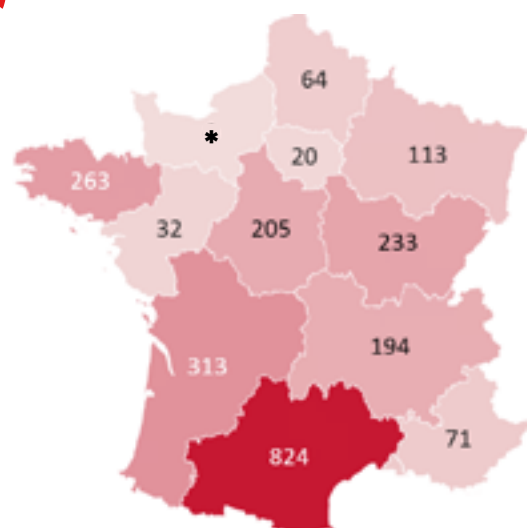
Des formations adaptées

Des formations post-installation, d'une durée de 3 à 6 jours, permettent aux jeunes installés de :

- Faire le point sur l'écart entre le provisionnel et le réalisé
- Réactualiser le prévisionnel et ajuster la trésorerie
- Être accompagnés dans les démarches administratives
- Réaliser une GTE (Gestion Technico-Économique) avec des conseils sur :
 - La performance technique et environnementale
 - La démarche qualité
 - Le conseil en commercialisation



Nombre de prestations de suivi post-installation



Nombre de suivis post-installation réalisés en 2024

*Mise en place en 2025 pour la Normandie

MON PROJET AGRICOLE : L'OUTIL DE RÉFÉRENCE DES CONSEILLERS D'ENTREPRISE, INSTALLATION ET TRANSMISSION



En 2024 MonProjetAgricole c'est...



+ 650
comptes
porteurs de projet



+ 1100
conseillers Chambres
utilisateurs



**près de
5000**
dossiers réalisés
par les Chambres
d'agriculture

Gérer les difficultés et accompagner l'humain

LES CELLULES RÉAGIR

L'accompagnement des agriculteurs en difficulté est une mission historique des Chambres d'agriculture

Cet engagement s'inscrit dans la continuité du plan gouvernemental de 2021 sur la « prévention du mal-être et accompagnement des agriculteurs en difficulté ». A sa suite les Chambres ont harmonisé leurs actions sous la bannière **REAGIR : Réseau d'Écoute, d'Accompagnement et de Gestion des Incidents Risques.**



En 2024 Réagir c'est...



60%
des agents
Réagir ont suivi
la formation
Sentinelle



4 806
exploitations agricoles
suivies, dont **2 825**
qui ont bénéficié d'un
accompagnement
personnalisé



512
diagnostics
technico-
économiques débutés
en 2024



Au cours de l'année 2024, les demandes d'aides recensées sont les suivantes :

- **84** Aides à la Relance des Exploitations Agricoles (**AREA**)
- **430** Audits Globaux de l'Exploitation Agricole (**AGEA**)
- **34** Aides à la Reconversion Professionnelle (**ARP**)
- **1 043** aides pour le Revenu de Solidarité Active (**RSA**)

Données basées sur l'analyse de l'activité 2024 des cellules Réagir du réseau des Chambres d'agriculture.

Les pépites de notre réseau

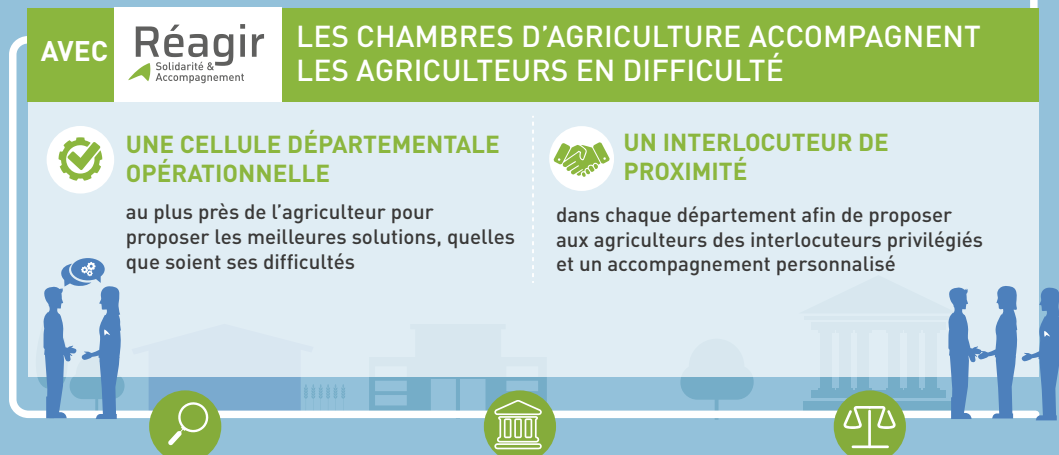


GUIDE 10 IDÉES REÇUES SUR L'ACCOMPAGNEMENT HUMAIN EN AGRICULTURE

On pense souvent que les projets agricoles se résument à des aspects techniques ou économiques. Pourtant, la réussite d'une exploitation repose aussi sur l'humain : motivation, équilibre vie privée/professionnelle, relations avec les associés ou les salariés, gestion des conflits...

Découvrez le guide "10 idées reçues sur l'accompagnement humain en agriculture" conçu par les Chambres d'agriculture en octobre 2023 via ce QR code :





AU MOMENT DE LA DÉTECTION

- Diagnostic et bilan technico-économique
- Secours d'urgence en lien avec la MSA
- Médiation

DANS LE CADRE DE LA PROCÉDURE ADMINISTRATIVE AREA (Aide à la Restructuration des Exploitations Agricoles)

- Accompagnement des agriculteurs allocataires du RSA
- Soutien psychologique et social
- Montage des dossiers ARP (Aide à la Reconversion Professionnelle)

LORS DES DIFFÉRENTES ÉTAPES DES PROCÉDURES JUDICIAIRES

- Règlement amiable judiciaire
- Assistance dans les phases de procédures collectives

"Les cellules accompagnent environ 10.000 agriculteurs en permanence. Soixante pour cent restent dans le monde agricole, quand les autres sont accompagnés vers une sortie la moins douloureuse possible".

Sébastien Windsor,
Président Chambres d'agriculture France

NOUVEAU : SITE WEB

Ouvert depuis le 30 octobre 2025, ce site a pour objectif de :

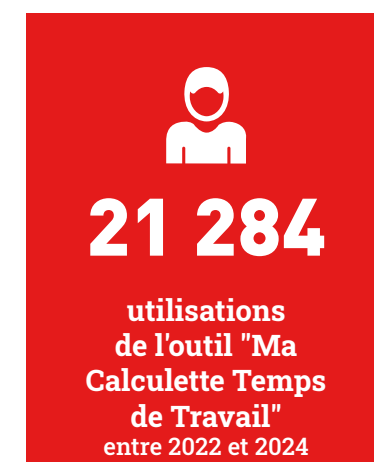
- mettre en visibilité les cellules REAGIR
- permettre de trouver un interlocuteur
- communiquer sur l'ensemble des actions du réseau sur l'aide apportée aux agriculteurs en difficulté

WWW.REAGIR-EN-AGRICULTURE.FR



Chambres d'agriculture : leader du conseil sur l'organisation et la qualité de vie au travail

TRAVAIL



La prise en compte de l'organisation travail constitue désormais **un levier majeur du maintien et du développement des exploitations, et de l'attractivité des métiers en agriculture pour les chefs d'exploitations et salariés.**

L'augmentation de la taille des exploitations et la diminution proportionnelle de la main d'oeuvre rendent nécessaire une réflexion sur l'organisation du travail, sur la limitation de la pénibilité des tâches et les relations entre associés ou salariés.

Les conseillers des Chambres spécialisés sur le travail et les relations humaines permettent d'accompagner les actifs sur ces différents thèmes.

**Ma Calcullette
Temps de travail**

1er outil web en accès libre
pour calculer son temps de travail prévisionnel avant installation ou avant-projet

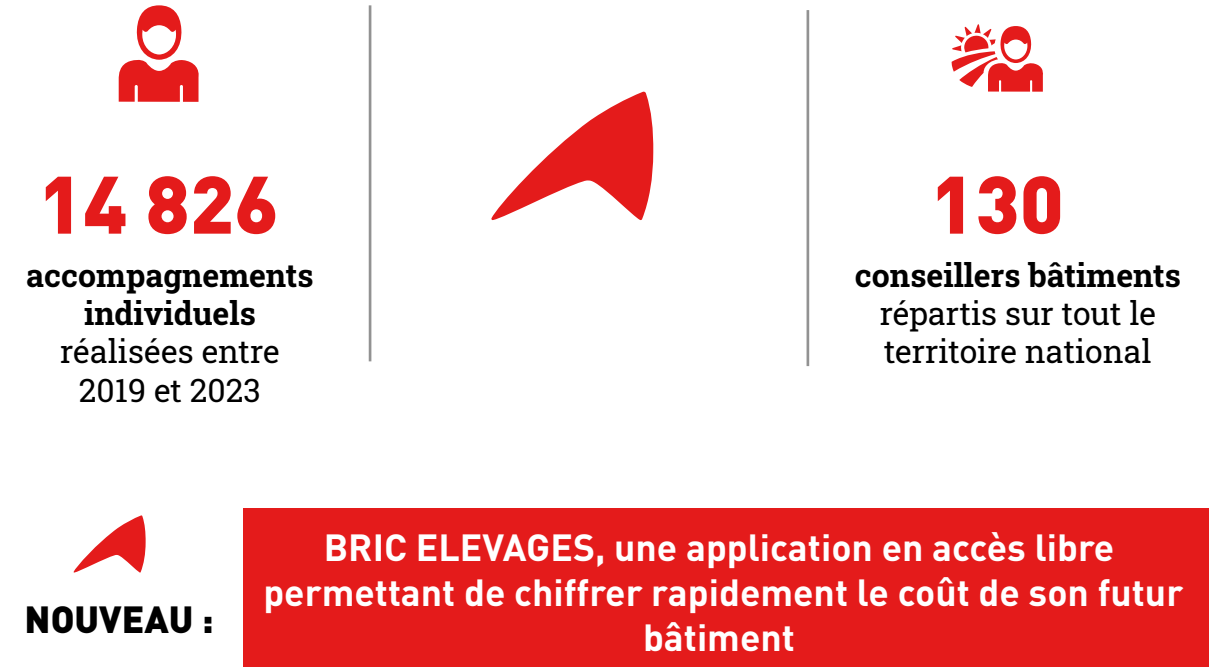
Chambres d'agriculture : leader du conseil et 1^{er} partenaire de la R&D en bâtiments agricoles

BÂTIMENT

Pour les agriculteurs, les bâtiments sont souvent des moyens de productions stratégiques et ce particulièrement en élevage.

Du fait de leur coût à la construction ou à la reprise, les bâtiments sont également une charge financière importante qui doit être appréhendée et raisonnée de façon durable dans le modèle économique de l'exploitation.

Pour ces raisons, financières et de travail, il faut raisonner leur conception avec les conseillers bâtiments des Chambres d'agriculture neutres et compétents.



Bâtiments : Raisonner ses Investissements et ses Coûts (BRIC) en élevages de ruminants



Des références régionalisées de coûts des bâtiments pour les éleveurs et techniciens !



Groupe Permanent pour la Sécurité Electrique en milieu agricole (GPSE)

AU SERVICE DES ÉLEVEURS DEPUIS 10 ANS

Le Groupe Permanent pour la Sécurité Electrique en milieu rural (GPSE) est une association réunissant la profession agricole et des entreprises de l'électricité. Le GPSE, créé en 2014, a pour **mission d'engager des actions visant à promouvoir la sécurité, la qualité et la fiabilité des installations électriques dans les exploitations agricoles.**

Chambres d'Agriculture France, partenaire fondateur du GPSE, assure son engagement en mettant à disposition son délégué général.



Pour les médiations-expertises auprès des éleveurs, le GPSE intervient uniquement lorsque la demande est conjointement formulée par l'éleveur et sa Chambre d'agriculture, qu'une origine électrique des problèmes est suspectée et qu'une source électrique extérieure à l'élevage se trouve à proximité. L'entreprise électrique concernée doit accepter l'intervention et prendre en charge le coût des expertises. De plus, les experts du GPSE doivent pouvoir travailler dans des conditions favorables, et aucune procédure judiciaire ne doit être en cours.

LE RESEAU CONSEIL D'ENTREPRISE



Données Chambres d'agriculture France Octobre 2025. Données présentées en nombre de collaborateurs
Chambres d'agriculture mobilisés sur la thématique et non en nombre d'équivalents temps plein (ETP).

NOTES

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

NOTES

[illegible]

LE RÉSEAU DES CHAMBRES D'AGRICULTURE :

L'ACTEUR CLÉ DU RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS ET DU CONSEIL D'ENTREPRISE

CONTACTS

Service Hommes et Entreprises

Romain FONTAINE

romain.fontaine@france.chambres-agriculture.fr

Fatima SALEM

fatima.salem@france.chambres-agriculture.fr

ÉDITION 2025



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Retrouvez nos actualités

